

Site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet

OBSERVATOIRE LOCAL DE LA BIODIVERSITE

Observer

Identifier

Localiser

Noter

Transmettre

Fiches d'aide à la reconnaissance
des habitats et des espèces

Natura 2000





Introduction :

Ces fiches ont pour objectif d'apporter des éléments d'information et des outils afin d'aider à la reconnaissance des milieux naturels et des espèces étudiés dans le cadre de l'observatoire local de la biodiversité. Cet observatoire fait partie d'une action initiée par le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

Pourquoi un observatoire ?

L'observatoire dans le cadre du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet est un outil méthodologique qui permet de suivre l'évolution des habitats et des espèces du territoire et des phénomènes qui leurs sont associés. Évolutions et localisation permettent par la suite de définir des stratégies de préservation.

Cet observatoire offre la possibilité aux habitants de la vallée ou aux personnes de passage de participer à l'amélioration des connaissances de ce territoire. Aux personnes collaborant à l'observatoire, il est proposé de participer aux prospections de terrain menées chaque année sur le site Natura 2000. L'observatoire permet à la fois de sensibiliser et de former les participants et augmenter le volume d'observation sur le territoire.

Pourquoi étudier et préserver une espèce ou un milieu naturel plutôt qu'un autre ?

En écologie, il existe le concept d'espèce parapluie. Une « **espèce parapluie** » est une espèce dont le territoire de vie est vaste, comme celui de la loutre. Pour préserver cette espèce, la restauration et la préservation de son habitat sont indispensables. Cela a pour effet d'améliorer et de préserver l'habitat d'un grand nombre d'autres espèces. Au travers d'une seule espèce, on en préserve plusieurs dizaines.

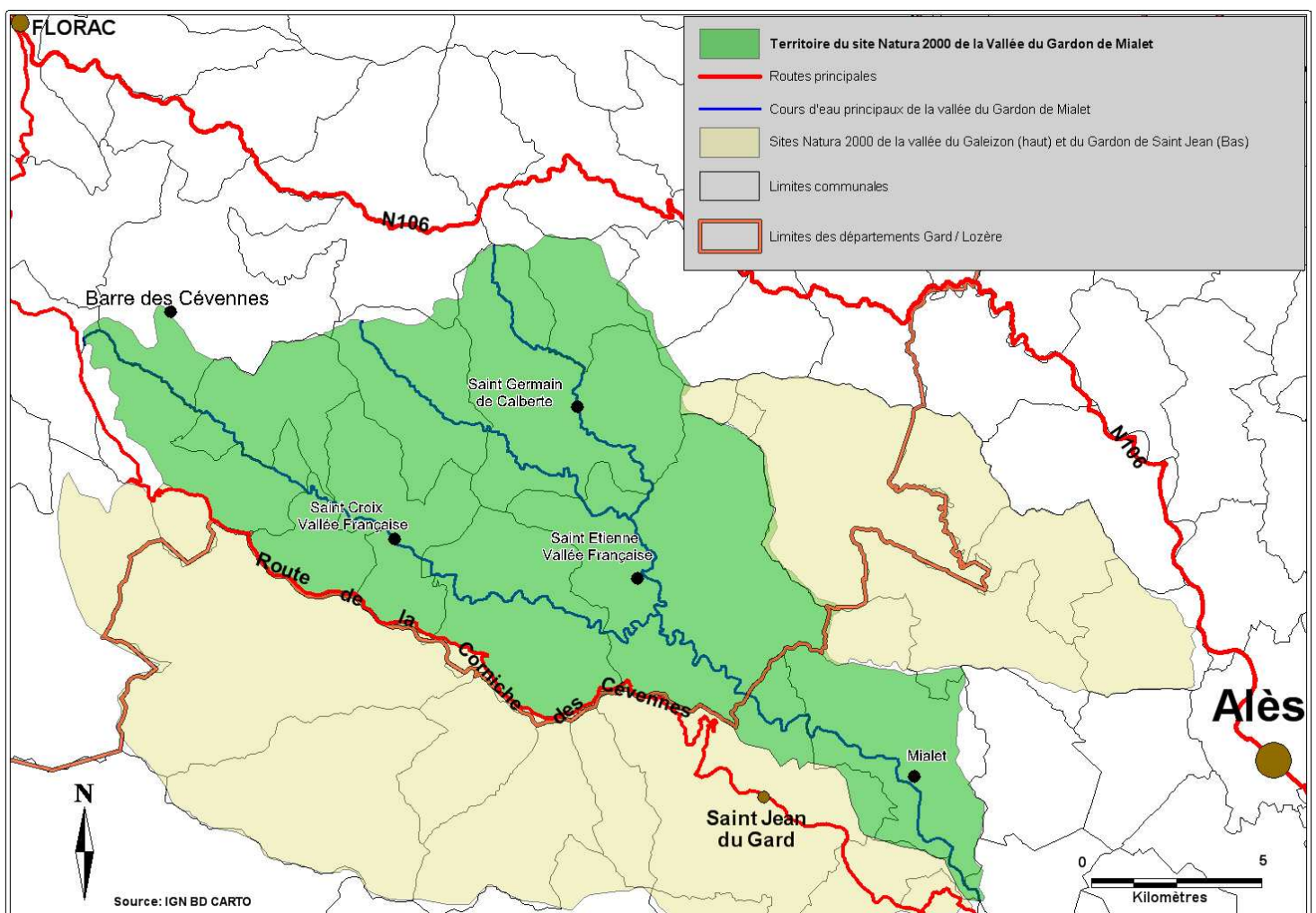


Principe de « l'espèce parapluie »

Cet effet parapluie s'applique aussi aux milieux naturels. La préservation de ces milieux permet également de conserver les espèces animales ou végétales qui s'y développent.

Le territoire d'étude de l'observatoire :

Le territoire d'étude correspond aux limites actuelles du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet. Il se compose de quatre vallées principales : les vallées du Gardon de Saint-Martin, de Sainte-Croix, de Saint-Germain et de Mialet, pour une superficie globale du bassin versant de plus de 23400 hectares.



Au sein de l'observatoire, il est nécessaire d'effectuer en priorité des recherches et d'acquérir des connaissances sur le territoire du site mais en périphérie de celui-ci l'observation des espèces ou des milieux naturels demeure intéressant. En effet, la vallée du Gardon de Mialet est entourée d'autres sites Natura 2000 de typologie voisine (Vallée du Galeizon, Vallée du Gardon de Saint Jean, Vallée du Tarnon, Tarn et de la Mimente). Les informations ainsi récoltées en

dehors de la vallée du Gardon de Mialet pourront être transmises aux structures en charge de la préservation de ces vallées.

Comment transmettre vos observations ?

Deux possibilités sont offertes pour transmettre vos observations :

- En remplissant le formulaire de saisie électronique via le site internet suivant : www.valleedugardondemialet.n2000.fr rubrique observatoire
- En remplissant le formulaire papier proposé à la fin de ce document. Il est conseillé de faire des photocopies de ce formulaire et de le remplir ensuite. Vous pouvez trouver aussi ce formulaire à imprimer sur le site internet ci-dessus. Vous pouvez ensuite transmettre le ou les formulaires de saisie papier à Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons – Maison de la communauté – Projet Natura 2000 – 48110 Sainte-Croix-Vallée-Française.

Qui peut participer à l'observatoire ?

Toutes les personnes qui le désirent peuvent participer à l'observatoire, que vous soyez résidents ou de passage sur le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet, vous pouvez jouer un rôle d'observateur. Il faut toutefois savoir que les observations que vous transmettez pourront parfois faire l'objet d'une vérification. Vous serez alors peut être contacté pour vérifier certaines des informations transmises, c'est pourquoi vous devez nous transmettre vos noms, prénoms et coordonnées téléphoniques pour nous permettre de vous joindre si nécessaire. Les formulaires de saisies qui ne présenteront pas ces éléments ne pourront être validés.

Dans la mesure du possible et pour faciliter la validation de vos informations, n'hésitez pas à prendre des photos et nous les transmettre.



Il est à rappeler que les observations doivent se faire avec prudence et circonspection et que toutes manipulations ou prélèvements d'espèces protégées sont interdits.

Les espèces

CASTOR

Description de l'espèce : Le castor est le plus gros rongeur de France et mesure avec la queue environ un mètre. Dans la vallée, il vit exclusivement dans les cours d'eau. Il se nourrit principalement de l'écorce des arbres (Saule, Aulne...). Pour rechercher sa nourriture, il sort aux abords du cours d'eau (généralement pas au-delà de 30-50 mètres du cours d'eau. Il coupe également des arbres pour se procurer des branches à la fois pour se nourrir mais aussi pour construire ou consolider sa hutte. Cette dernière se situe dans tous les cas en bord de cours d'eau contre les racines d'un arbre ou d'un tas de vieilles branches formé lors d'une crue.



Parfois, il construit des barrages (hauteur : 30-40cm) dans la rivière pour relever le niveau de l'eau et ainsi conserver son entrée de hutte sous l'eau.

Confusion possible : il peut être confondu avec un ragondin. Cependant à ce jour aucun ragondin n'a été observé dans la vallée du Gardon de Mialet.

Indicateurs de présence :

Un amoncellement de branches en bord de cours d'eau peut indiquer la présence d'une hutte. Il faut alors vérifier que les branches amoncelées présentent à leur extrémité de la forme caractéristique d'un crayon. Le passage régulier de l'animal pour se rendre dans sa hutte forme souvent une trainée plus claire que le reste du fond du cours d'eau, ce qui indique qu'un animal fréquente la hutte. Les zones de nourrissage du castor sont généralement marquées par des branches coupées qui ont la forme d'un crayon de papier. Plus le bout de branche ou d'arbre rongés par le castor à une couleur marron très claire plus ça indique qu'il est passé récemment (plus le passage est ancien, plus le bout devient gris).

Secteur d'observation : les indices de présence ou l'observation directe de l'animal sont potentiellement observables sur l'ensemble des cours d'eau de la vallée du moment que le cours d'eau n'est pas assec ou que la pente du cours d'eau n'est pas trop forte.

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

L'espèce est observable toute l'année mais elle devient un peu plus discrète pendant la période touristique du fait du dérangement important dans les cours d'eau.

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

L'observation directe de l'espèce ou de sa hutte est à noter dans le cadre l'observatoire ainsi que la présence de barrage construit par le Castor.

Difficultés d'observation : le castor est assez facilement observable à la tombée de la nuit ou le matin. Pour les huttes, ce n'est pas toujours facile de les observer. Il est possible de passer à côté d'une hutte sans la voir. **Attention :** il ne faut pas marcher sur la hutte car il est possible que vous tombiez dans un trou se situant juste sous les branches qui forment la hutte. De plus vous risquez de le(s) déranger et de le(s) faire fuir.

ECREVISSE A PIEDS BLANCS

Description de l'espèce : l'Ecrevisse à pieds blancs est un crustacé qui se développe dans les cours d'eau de la vallée. Elle a l'aspect d'un petit homard d'une taille comprise entre 8 cm et 12 cm pour les adultes. La coloration est brune à verdâtre voire bleutée mais ce n'est pas un critère de détermination car la couleur est très variable d'un individu à un autre. La face ventrale est pâle, surtout au niveau des pattes et des pinces et c'est ce qui lui vaut son nom.



Ecrevisse à pieds blancs ou encore nommée à pattes blanches. L'individu à gauche à cette couleur car il a mué. Les adultes muent à partir de juin jusqu'à septembre.



Face ventrale d'une écrevisse à pieds blancs

Confusion possible : pas de confusion possible à ce jour.

Indicateurs de présence :

Un indice probant est la découverte d'une mue (ancienne peau) d'écrevisse ou des restes d'écrevisse (pinces ou la tête généralement)

Secteur d'observation : Ensemble des cours d'eau

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

L'espèce est observable toute l'année.



Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Localisation sur l'ensemble des ruisseaux de la vallée fréquenté par l'écrevisse à pieds blancs

Difficultés d'observation : l'une des difficultés, c'est de parfois confondre l'écrevisse recherchée avec une autre espèce d'écrevisse. A ce jour, l'écrevisse à pieds blancs est la seule écrevisse connue dans la vallée du Gardon de Mialet.

Attention : En cas de recherche spécifique et pour éviter d'écraser des écrevisses, il n'est pas conseillé de marcher dans le cours d'eau à plusieurs personnes. Une personne seule aura peu d'impact mais la présence de plusieurs personnes entraîne un fort risque d'écrasement d'individus. Il est alors conseillé de marcher au bord du cours d'eau et qu'une seule personne marche dans le cours d'eau pour retourner de temps en temps les pierres et vérifier si un individu n'y est pas caché.

Il faut savoir que pour étudier les écrevisses à pieds blancs, les experts naturalistes travaillent de nuit avec une lampe puissante pour éclairer le fond du cours d'eau. La lampe a un effet miroir sur l'œil de l'animal, ce qui permet de le localiser.

GRAND CAPRICORNE

Description de l'espèce : de couleur noire, le corps du Grand Capricorne a une taille comprise entre 2,5 cm et 6 cm. Il possède des antennes qui sont plus grandes que son corps. C'est une espèce qui apprécie notamment les figues. Généralement, les individus ont une activité crépusculaire et nocturne mais ce n'est pas rare de voir des individus en journée.



Confusion possible : Il peut être confondu avec le Petit Capricorne mais la taille de ce dernier est nettement plus petite puisqu'il a une taille moitié moins grande que le Grand Capricorne

Indicateurs de présence : la présence de figuier est un bon indicateur qui permet de voir si des individus ne sont pas entrain de grignoter quelques figes sur l'arbre ou au sol.

Secteur d'observation : Ensemble de la vallée du Gardon de Mialet

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

L'espèce est observable pendant sa période d'envol qui s'étale de fin juin à septembre

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

La localisation des individus pour connaître la répartition dans la vallée du Gardon de Mialet

Difficultés d'observation : sa grande taille permet de le reconnaître assez facilement quand on voit un individu.



Grand Capricorne (Longueur du Corps est au minimum de 25 mm mais généralement plus)

Petit Capricorne (Longueur du corps maximum 25 mm)

LOUTRE D'EUROPE

Description de l'espèce : la Loutre est un mammifère qui vit dans les cours d'eau de la vallée du Gardon de Mialet. Sa taille est d'environ 1,20 mètres. Elle se déplace dans les cours d'eau ou leurs abords immédiats. Son observation est très difficile car elle sort généralement de nuit ou aux premières heures de la journée. Son observation est peu aisée. Dans la vallée, elle n'a pas encore été observée directement mais sa présence est certaine. Il faut s'appuyer sur des indicateurs de présence pour savoir si elle fréquente des portions de cours d'eau.



Confusion possible : confusion possible avec la martre. Toutefois la martre fréquente peu les bords de cours d'eau.

Indicateurs de présence :

Espèce très territoriale, elle indique sa présence en déposant ses excréments à des endroits stratégiques pour signaler à ses congénères que le secteur est déjà occupé. Ces excréments s'appellent pour la Loutre des « épreintes » (la couleur est le plus souvent grise) qu'elle dépose sous les ponts ou à leur proximité, ou encore sur un rocher qui affleure l'eau. Ces excréments ont une forme caractéristique avec une forte odeur de poisson car l'espèce est essentiellement piscivore mais elle mange aussi des écrevisses et des grenouilles. Les lieux de marquage sont composés généralement de plusieurs épreintes caractéristiques.

L'espèce peut également laisser des traces de pas de son passage mais les traces peuvent être confondues avec celles d'un blaireau. Les épreintes sont les meilleurs indices de sa présence à dans lieu donné.



Deux exemples d'épreintes retrouvées sur une pierre ou sous un pont.



Restes d'écrevisse et de grenouille laissés par la loutre après son repas

Secteur d'observation : les indices de présence sont potentiellement observables sur l'ensemble des cours d'eau de la vallée.

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

Cette **période** correspond à la période où elle semble moins discrète. À partir de mai, la présence humaine dans les cours d'eau la rend beaucoup plus discrète. Les indices de présence restent toutefois observables.

Pendant la phase de reproduction des grenouilles (période importante de déplacement des grenouilles pour se rendre dans les cours d'eau ou les mares pour se reproduire entre février et avril), il n'est pas rare de retrouver des restes de grenouilles.

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Tous indices de présence de l'espèce sont à rechercher. Le nombre d'épreintes sur un lieu donné est à noter également (exemple de notation: cinq épreintes sous le pont de Bedillières)

Difficultés d'observation : les épreintes sont facilement observables, il faut généralement regarder sous les ponts et leurs abords pour trouver des indices de présence. Des indices sont parfois laissés sur des pierres ou rochers en plein milieu du cours d'eau sans qu'aucun pont à proximité. En cas de doute, il faut se rapprocher des excréments pour vérifier s'ils ont une odeur de poisson ou s'ils sont composés de reste d'arêtes de poisson ou d'écrevisse.

LUCANE CERF VOLANT

Description de l'espèce : le Lucane Cerf-volant est un gros insecte coléoptère dont la taille varie de 2 cm à 8,5 cm. Il arbore deux grosses mandibules au niveau de la tête mais malgré son allure agressive, il est complètement inoffensif. Ces mandibules lui ont valu le surnom de « Cerf qui vole ».

Les femelles et les mâles sont très différents. Les femelles sont plus petites et ont des mandibules non surdimensionnées.



A gauche, mâle de Lucane Cerf Volant, photo de droite femelle.




Mâle en vol en fin de journée

Confusion possible : pas de confusion possible pour les mâles. Pour les femelles, une confusion est possible avec d'autres insectes. Il est préférable de se baser sur les mâles.

Indicateurs de présence :

Des restes de Lucane Cerf-Volant sont parfois observables au sol. Il s'agit de reste de repas d'oiseaux ou d'autres animaux.



Secteur d'observation : Ensemble de la vallée du Gardon de Mialet

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

L'espèce est observable pendant sa période d'envol qui s'étale de fin mai à aout

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

La localisation des individus pour connaître la répartition dans la vallée du Gardon de Mialet

Difficultés d'observation : l'espèce en journée est peu visible. Elle est principalement observée en vol en fin de journée.

LE PETIT RHINOLOPHE

Description de l'espèce : Le Petit Rhinolophe est une espèce de chauves-souris qui pour se reproduire fréquente très souvent les maisons, églises, clèdes, etc. Pendant cette période, les femelles se retrouvent en colonie pour mettre bas dans les greniers et les combles. C'est une des espèces de chauves-souris les plus faciles à identifier puisque c'est la seule qui se suspend par les pattes et qui ait ce comportement de regroupement de plusieurs individus dans les combles ou les greniers. Après la mise-bas, les femelles portent leurs petits sur le ventre pour allaiter, la colonie forme ainsi une « nurserie ». Elle mesure, quand elle est pendue entre 5 et 7 cm. Son envergure en vol varie de 19 à 29 cm pour un poids de 4 à 7 grammes.



Femelles de Petit Rhinolophe avec leurs jeunes (cloison nasale en forme de fer à cheval)

Confusion possible : Elle peut être confondue avec le grand rhinolophe qui est plus grand et qui a le comportement de se suspendre comme le petit Rhinolophe. Le Grand rhinolophe ne forme pas cependant de colonie de reproduction dans les combles et les greniers.

Indicateurs de présence :

Un amoncellement ou pleins de petits excréments éparpillés au sol sont de bons indicateurs de présence de chauves-souris. Cela n'indique cependant pas que les chauves souris présentes soient des Petits Rhinolophes. Le critère le plus déterminant est la présence de plusieurs individus (des fois plusieurs dizaines : une colonie de 80 individus a été observée sur le site) pendant la période de reproduction qui s'étale de mi-juin à mi-août avec un pic en juillet.

Secteur d'observation : Ensemble des sous-toitures d'églises, maisons, granges, etc., qui disposent d'une ouverture leur permettant d'y entrer.

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

Les colonies de reproduction sont observables pendant les trois premiers mois de l'été soit de juin à août avec un optimum en juillet.



Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Le nombre et la taille des colonies (nombre de femelles et de jeunes) et leur localisation sont des connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire.

Difficultés d'observation : l'une des difficultés d'observation, c'est qu'il est parfois nécessaire de visiter plusieurs greniers, combles,... avant de trouver une colonie de reproduction. Pour observer et compter le nombre de jeunes, il est parfois nécessaire de se caler dans un coin et d'observer le dessous des femelles avec une paire de jumelle.

Attention : en présence d'une colonie, ou de chauves-souris en général, il est important de ne pas faire de bruit et de geste brusque car elles sont sensibles au dérangement et risquent de faire tomber leur petit ce qui lui est fatal pour ce dernier. En cas de découverte d'une colonie, ne restez pas trop longtemps ou alors mettez vous dans un coin sans bouger pour compter le nombre de femelles et de petits portés sur le ventre. De plus si vous en rencontrez une, sachez que les individus vont se mettre à voler avant de se reposer à un autre endroit. N'ayez aucune crainte, ils ne vont pas vous toucher ou se poser sur vous.

ROSALIE DES ALPES

Description de l'espèce : La taille des adultes varie de 1,5 cm à 3,8 cm (corps). Son corps est couvert d'un duvet bleu cendré avec trois taches noires sur les ailes. La Rosalie possède de longues antennes plus longues que le corps.

Confusion possible : aucune confusion possible

Milieux fréquentés : On l'observe le plus fréquemment sur du *bois mort ou des bois fraîchement abattus ou tombés dans des forêts de hêtres* (en mélange avec d'autres espèces d'arbres ou non). Elle a une préférence pour les vieilles hêtraies. On peut parfois la rencontrer sur des arbres isolés de hêtre, saule et frêne. Dans la vallée du Gardon de Mialet elle a été observée en haut de la vallée sur les communes du Pompidou et de Vebron. Elle est potentiellement présente sur d'autres secteurs situés en haut de la vallée du Gardon de Mialet (communes : Barre des Cévennes, Saint Martin de Lansuscle, Molezon, Vebron, le Pompidou). A ce jour quatre individus ont été observés en 2011.



Activités : Les adultes ont une activité diurne. Tout comme les autres insectes, elle attend une température optimale pour se déplacer. Il semble que l'espèce soit le plus visible aux heures les plus chaudes de la journée en été (entre 10 heures et 16 heures), cela n'exclut pas qu'elle puisse être aperçue à d'autres moments de la journée. Aux heures les moins propices, elle se pose sur le bois.

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

Cette **période** correspond à la période de vol des adultes.

Indicateurs de présence : la présence de bois morts de hêtre tombés au sol, ou fraîchement abattus ou tombés, sont de bons indices pour effectuer une recherche de sa présence. A ce jour dans la vallée du Gardon de Mialet, elle n'a pas été observée sur d'autres espèces d'arbres.

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Dans la vallée du Gardon de Mialet, la répartition de l'espèce est encore mal connue et sur les secteurs où sa présence est avérée, des informations manquent sur la taille des populations (importance des individus).

Difficultés d'observation : vue la taille de l'animal, il faut être assez attentif pour l'observer malgré sa couleur caractéristique.

Les habitats

CHATAIGNERAIE CEVENOLE MEDITERRANENNE

Description de l'habitat : la châtaigneraie à étudier en priorité sur le site Natura 2000 se caractérise par des vergers de châtaigniers présentant des arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm et dont les arbres sont entretenus ou présentent un potentiel d'entretien. De plus pour être considéré comme à « répertoire », il est nécessaire que l'habitat se situe à moins de 800 mètres d'altitude et idéalement à moins de 600 mètres pour être désigné comme méditerranéen. La présence de certaines espèces typiques méditerranéennes dans l'habitat ou à proximité immédiate sont de bons indicateurs pour déterminer le caractère méditerranéen (bruyère arborescente, arbousier, chêne vert, ciste à feuilles de sauge).



Confusion possible : confusion possible avec une châtaigneraie définie comme non méditerranéenne (habitat non recherché). L'exposition du versant de la montagne (exposition sud ou nord) et l'altitude font varier la composition des espèces végétales et lorsque ces dernières ne sont plus typiquement méditerranéennes, la châtaigneraie n'est plus considérée comme un habitat recherché dans le cadre de l'observatoire.

Secteur d'observation : Cet habitat est observable toute l'année et se rencontre majoritairement sur schiste.

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Dans la vallée du Gardon de Mialet, la répartition des vergers de châtaigniers entretenus ou potentiellement entretenables n'est pas connue, c'est pourquoi elle est à rechercher. A ce jour, la majorité de la châtaigneraie présentant différents états (taillis, vergers, bouscasses,...) a été cartographiée sans différencier le caractère « vergers entretenus ou entretenables ». Cette notion d'entretenu ou d'entretenable, dans le cadre des connaissances acquises à travers l'observatoire, permettra de favoriser la conservation de cet habitat historique, culturel et typique des Cévennes.

Difficultés d'observation : il est nécessaire de connaître quelques espèces végétales méditerranéennes pour bien déterminer que l'habitat se situe dans l'étage méditerranéen de la vallée ou bien de vérifier l'altitude ou se situe la châtaigneraie.

Espèces indicatrices du caractère méditerranéen :



Bruyère arborescente



Ciste à feuille de sauge



Arbousier



Chêne vert

LANDES A GENÊT PURGATIF

Description de l'habitat : Cet habitat est observable en altitude dans la vallée. Il est caractérisé par la présence d'une espèce végétale, le genêt purgatif, sous-arbrisseau dense qui ressemble à un hérisson et que l'on appelle localement « régio ».



Landes à Genêt purgatif



Genêt purgatif en fleur(mai-juin)

Confusion possible : le genêt purgatif peut être confondu avec le genêt à balai. Le genêt purgatif à une forme de hérisson et sa couleur est plus pâle que le genêt à balai. De plus, le genêt purgatif est nettement moins haut (maximum 1 mètre).

Secteur d'observation : Cet habitat est observable toute l'année à une altitude supérieure à 800 mètres dans la partie nord du site.

Deux situations sont observables : des landes à genêt purgatif en mélange avec des arbres et d'autres arbustes et des landes à genêt purgatif avec absence totale d'arbres.

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

La localisation des landes à genêt purgatif sans présence d'arbres pour connaître la répartition dans la vallée du Gardon de Mialet. La présence d'arbres indique que l'habitat n'est pas dans un état de végétation stable.

Difficultés d'observation : il est parfois difficile de différencier le genêt purgatif du genêt à balai. La grande taille du genêt à balai permet de le reconnaître assez facilement quand on voit un individu. De plus le genêt à balai n'a pas la forme caractéristique de « hérisson ».

Genêt à Balai



MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENES

Description de l'habitat : habitat humide formant souvent un linéaire ou sur une surface de 1m² à quelques dizaines de mètres carrés caractérisés par des espèces végétales de quelques centimètres (10-15 cm) qui se forment sur des suintements d'eau de roche (ruissellement de surface au niveau d'un affleurement de roche) L'habitat est humide une bonne partie de l'année mais est généralement sec entre juin et les premières pluies d'automne. Les espèces végétales caractéristiques assez petites sont facilement identifiables mais leur taille réduite exige un bon coup d'œil.



Physionomie d'une mare temporaire méditerranéenne

Confusion possible : confusion possible avec d'autres habitats. L'unique critère « humide » ne suffit pas. C'est la présence des espèces caractéristiques qui atteste de l'existence de l'habitat.

Indicateurs de présence :

Les quatre espèces suivantes peuvent indiquer la présence de cet habitat. L'Ophioglosse des Açores, le jonc capité et la spirante d'été sont des espèces caractéristiques. La découverte d'une de ces espèces indique que l'habitat est présent. Serapia lingua est une espèce accompagnatrice qui indique une zone humide se rapprochant de l'habitat recherché. Toutefois, il est nécessaire de vérifier si une des autres espèces est présente pour attester la présence de l'habitat. Le critère humide d'une zone (terre gorgée d'eau sur quelques mètres carrés) est un bon indicateur pour rechercher les espèces caractéristiques.

*Espèce protégée :
Ophioglosse des Açores (fougère d'une hauteur de moins de 13 cm)*



Jonc capité (hauteur 10 cm)



*Espèce protégée : Spirante d'été
(orchidée d'une hauteur de 25
cm)*



Serapia lingua (hauteur 20 cm)

Secteur d'observation : cet habitat est observable au niveau des suintements rocheux granitiques ou schisteux de bord de route, bord de cours d'eau ou des affleurements rocheux situés à moins de 600-700 mètres

Période optimale d'observation :

janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	octo	nov	déc

Cette **période** correspond à la période de développement des espèces caractéristiques

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Toutes les mares temporaires méditerranéennes sont à rechercher dans le cadre de l'observatoire.

Difficultés d'observation : Il faut généralement (quand on soupçonne sa présence) se rapprocher du secteur humide et bien vérifier la présence des espèces citées ci-dessus. En cas de doute, il est tout à fait possible de noter la zone concernée et d'effectuer des vérifications ultérieures pendant la période optimale de développement des espèces caractéristiques.

SOURCES PETRIFIANTES

Description de l'habitat : habitat qui forme du tuf sous différentes formes (accumulation qui forment des cascadelles, bourrelets, vasques) directement au niveau de la source ou dans un cours d'eau. Il se trouve uniquement sur sol calcaire et provient de sources composées d'eaux souterraines saturées en calcaire et qui avec le contact de l'air précipite le calcaire (solidification).

Le tuf est une roche brune poreuse qui ressemble à de la pierre ponce : il est composé de micro bulles d'airs emprisonnée dans la roche. Le tuf se dépose au fil des ans et emprisonne les mousses et autres plantes qui se développent dessus. La végétation qui s'y développe est majoritairement composée des algues et des mousses accompagnées parfois d'autres plantes basses (fougères,...)



Bourrelet de tuf (Mialet)



Cascadelle de tuf (Mialet)

Confusion possible : peu de confusion possible. Il est important de vérifier si la roche est poreuse, brun clair et friable. Il est préférable de bien prendre une photo de l'habitat. En cas de fort doute une vérification pourra être effectuée

Secteur d'observation : Cet habitat est observable *toute l'année* et se rencontre au niveau des sources et cours d'eau sur les secteurs calcaires de la vallée du Gardon de Mialet.

Indicateur de présence : la présence de roche calcaire est un bon indicateur de la présence de cet habitat. Parfois le fond du cours d'eau où se situe ce type d'habitat est de couleur rouille.

Connaissances à acquérir dans le cadre de l'observatoire:

Dans la vallée du Gardon de Mialet, la répartition de l'habitat se situe sur la partie calcaire du site (Mialet, Générargues, Corbès, Saint Jean du Gard) et de nombreux cours d'eau n'ont pas été explorés.

Difficultés d'observation : Il faut généralement (quand on soupçonne sa présence) suivre le cours d'eau (petit cours d'eau de quelques mètres généralement) pour vérifier s'il n'y a pas de tuf qui se forme soit à la source soit plus en amont sur le cours d'eau.

Fiche n° :

Nom de l'(les) observateur(s) :

Observateur principal :

Adresse :

N°Téléphone :

Adresse mail :

ESPECES						HABITATS						
Nom de l'espèce	Date observation	Commune	Lieu dit	Nbre d'individus *	Coord. (x,y)	Commentaires	Nom	Date Obs.	Commune	Lieu-Dit	Coordonnées (x,y)	Commentaires



Site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet

